



MISE EN GARDE –Fraude téléphonique du PAIEMENT URGENT

La Sûreté du Québec tient à vous mettre en garde contre les appels téléphoniques où un soi-disant policier, enquêteur, agent de la paix ou représentant gouvernemental (du revenu, de l'immigration), vous informe qu'en raison d'impôts ou d'amendes impayés, un mandat d'arrestation a été émis contre vous. D'autres menaces, telles qu'une poursuite ou la déportation, peuvent également être mentionnées afin de vous effrayer et d'exiger un paiement urgent et immédiat. Votre interlocuteur (pouvant s'exprimer en anglais ou en français) pourrait vous demander, par exemples :

- de lui transférer une somme d'argent (par virement, par chèque, etc);
- de localiser un guichet de cryptmonnaie (p. ex. Instacoin) afin de procéder à l'achat d'une monnaie virtuelle en vue d'un transfert vers un compte donné;
- d'acheter des cartes prépayées (p. ex. Google Play) et lui communiquer les codes d'activation au verso de la carte.

Le fraudeur tentera de maintenir sur vous une pression constante, allant même jusqu'à vous accompagner au téléphone tout au long de votre démarche de paiement.

Votre appel pourrait également provenir d'un prétendu « agent aux fraudes » enquêtant sur une tentative de fraude sur votre carte de crédit. L'appel peut débuter par une demande de confirmation de votre identité et de vos informations bancaires. Dans certains cas, le fraudeur vous demandera d'effectuer un virement dans un compte précis pour « protéger votre argent ».

COMMENT SE PROTÉGER D'UNE FRAUDE TÉLÉPHONIQUE

RACCROCHEZ. Ne cédez pas à la pression ou à la panique. Ces appels (automatisés ou non) sont frauduleux. Les policiers (ou représentants gouvernementaux) ne communiquent pas avec les citoyens dans l'objectif de leur soutirer des renseignements financiers ou de l'argent (p. ex. accepter des paiements par cartes prépayées ou par monnaie virtuelle en guise de remboursement).

UN DOUTE? Retrouvez le numéro de téléphone officiel de l'organisme qui vous a contacté, appelez-le et vérifiez la validité de la demande ou de la menace qui vous est adressée. Ne supposez jamais que le numéro de téléphone sur votre afficheur est exact. Les fraudeurs ont recours à des logiciels ou des applications pour tromper leurs victimes.

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UNE FRAUDE

- ❖ Service de police local ou Sûreté du Québec : 310-4141 ou *4141 (cellulaire)
- ❖ Communiquez avec le Centre antifraude du Canada au 1 888 495-8501